

# Résumé d'évaluation

## Évaluation finale du projet WaSAf

Pays/Région : Côte d'Ivoire, Ouganda et Sénégal

Thématique : Écosystèmes aquatiques

Évaluateur : Laurent Boutot (LBO-Environnement), assisté d'Alexandrine Pannard (Université de Rennes) et Marius Kamelan (Côte d'Ivoire)

Date de l'évaluation : Juillet 2024

### Données clés de l'appui FFEM

**Nom du projet :** WaSAf (Water Sources in Africa),  
« *Instituer une gestion durable des écosystèmes aquatiques continentaux en Afrique intertropicale pour en conserver leurs usages* »

**Numéro de projet :** CZZ 1947

**Montant du financement FFEM :** 1,05 M€

**Date d'octroi :** 26/11/2015

**Durée :** Initiale : 4 ans, prolongée à 7 ans

### Contexte

Le projet WaSAf visait à mettre en place une démarche d'évaluation et de surveillance de la qualité des ressources en eau, notamment sur le risque toxique lié aux proliférations de cyanobactéries, sur trois lacs : le Lac de Guiers (Sénégal), la baie de Murchinson (Lac Victoria - Ouganda) et la Lagune Aghien (Côte d'Ivoire), qui connaissent chacun des problèmes de qualité d'eau susceptibles de s'accroître sous les pressions anthropiques.

### Intervenants et mode opératoire

Le maître d'ouvrage était l'iEES Paris et JF Humbert, Directeur de Recherche à l'INRAE était chef de projet.

La convention de financement avec le FFEM a été signée avec le CNRS pour le compte des laboratoires composant l'équipe mixte qui a mis en œuvre le projet. Des partenariats ont été établis dans les trois pays avec des universités et instituts de recherche.

Au sein de chacun des trois pays :

- Un animateur assurait le relais local ;
- Un partenaire scientifique a travaillé en partenariat avec un partenaire français.

Par ailleurs, le projet était suivi par :

- Un comité de pilotage du projet chaque année ;
- Un comité de pilotage local dans chaque pays.



### Objectifs

La finalité du projet était de *participer au développement de programmes de surveillance de la qualité de l'eau à long terme, notamment sur le risque toxique lié aux proliférations de cyanobactéries*. Par ailleurs, ce programme visait à *accompagner, essentiellement dans l'appréhension des aspects sociétaux et institutionnels que cela implique, les premières mesures pour une gestion durable de ces systèmes et donc pour la préservation des ressources en eau potable sur les trois sites d'étude*.

### Objectifs spécifiques

1. Lancement du programme : formation et sensibilisation.
2. Approfondissement des connaissances scientifiques sur le fonctionnement écologique des trois sites.
3. Préparation technique des programmes de surveillance .
4. Mise en œuvre opérationnelle du programme de surveillance .
5. Accompagnement des autorités locales dans la mise en place des plans de gestion pour la protection et la restauration du site .

## Appréciation de la performance

### Pertinence

La finalité globale du projet, ses cinq objectifs spécifiques et le choix des trois plans d'eau sont jugés pertinents. Les activités menées par le projet ont été (i) pertinentes par rapport à ses objectifs, (ii) partiellement pertinentes par rapport aux besoins et attentes exprimés par les acteurs nationaux et (iii) pertinentes par rapport aux attentes d'une partie de la population riveraine concernée (celle de la Lagune Aghien).

### Cohérence

La **cohérence interne** du projet a été bonne. La compétence et la disponibilité de l'équipe projet et le caractère pluridisciplinaire de l'équipe de scientifique mobilisée sont des points positifs du projet.

La **cohérence externe** du projet a été satisfaisante. Des collaborations avec d'autres projets de recherche ont donné lieu à des corédactions d'articles scientifiques. Des échanges fructueux sur la question du traitement des cyanobactéries ont eu lieu avec des projets d'usines de production d'eau potable. Des synergies intéressantes ont aussi été mentionnées entre expériences européennes et africaines en matière d'étude des cyanobactéries. La principale interaction négative relevée est celle avec le projet de création d'un Comité de bassin pilote sur le bassin-versant de la Lagune Aghien, porté par l'agence AFD locale, et qui a occasionné un regrettable point de blocage dans la mise en place du projet d'un observatoire des cyanobactéries.

### Efficacité

La réalisation des actions du projet (ou **effectivité**) a été variable suivant les composantes (C). Les principaux changements d'activités ont concerné (i) la C3 (activité de création d'observatoires pas menée à son terme) et (ii) la C4 (actions pour préserver la ressource en eau non réalisées). La réalisation d'actions non prévues initialement a compensé celles qui n'ont pas pu être réalisées.

En ce qui concerne l'atteinte des résultats attendus du projet (ou **efficacité**) seule la C2 a vu la totalité des résultats atteints. L'efficacité a aussi été bonne pour le volet d'animation /gestion. Pour les autres composantes, l'efficacité a été partielle. La production de connaissances et de savoir-faire est l'un des principaux points forts du projet, autant pour les connaissances académiques que pour celles à portée plus « opérationnelles ». La mise en œuvre par les autorités de programmes de surveillance long terme des cyanobactéries sur le Lac de Guiers et la Lagune Aghien n'a pas abouti. Cet échec est attribué pour l'essentiel (i) à des problématiques d'organisation institutionnelle locale, (ii) à un défaut de financements, et (iii) à une opposition de l'agence AFD locale en RCI. Des appuis à la surveillance des cyanobactéries ont toutefois été assurés par le projet. Le projet n'a pas permis la mise en place de mesures effective pour la protection et la restauration des écosystèmes, mais a pu mener quelques actions visant à la protection des écosystèmes. Il y a eu une valorisation particulièrement importante des résultats du projet au travers de nombreuses productions, dont l'essentiel est mis à disposition sur un site web dédié. Des pistes d'amélioration pour une meilleure publicisation des résultats ont été avancées.

### Efficience

Le **budget** du projet a été géré de façon responsable et efficiente. Le dispositif de **mise en œuvre** du projet a fonctionné de manière satisfaisante. Il n'y a pas eu de dysfonctionnement pour le paiement des partenaires. Le **dispositif de suivi** physique était basique mais fonctionnel et le suivi financier assuré par le CNRS a été complexe pour le FFEM. Le fonctionnement global de la **gouvernance** du projet WaSAf a été bon.

### Impact

**Plusieurs parties-prenantes ont témoigné d'acquis avérés, d'une meilleure connaissance réciproque et de mises en réseau grâce à ces apprentissages collectifs.** Des travaux collectifs importants menés avec les institutions locales du Sénégal et de Côte d'Ivoire ont permis de définir une organisation de la surveillance sur le long terme des plans d'eau, qu'avec des financements, les institutions sont maintenant en mesure de mettre en place. Les bénéfices du projet pour la population ont été relativement importants en Côte d'Ivoire, limités au Sénégal et faibles en Ouganda. Dans le cas de la Lagune Aghien en Côte d'Ivoire, le projet a apporté une sensibilisation des populations sur les facteurs de pollution de la Lagune. En Ouganda, ces bénéfices ont surtout porté sur l'amélioration de la qualité de l'eau potable produite.

### Viabilité/durabilité

Les suivis et les plans d'action mis en place par le projet ne peuvent pas être considérés comme durables, dans la mesure où aucun de ces résultats n'a été atteint (ni observatoires, ni plans de gestion). Plusieurs autres résultats du projet ont toutefois été cités comme étant durables ou facteurs de durabilité. **Beaucoup de regrets ont été exprimés par les parties-prenantes du projet sur le fait que la dynamique engagée par le projet se soit arrêtée.** Cela pose la question du calibrage de la durée du projet par rapport à ses ambitions importantes.

### Valeur ajoutée du projet et de l'appui FFEM

Les activités portées par le projet n'auraient pas été réalisées sans lui. Les plus-values les plus citées sont : acquisition de connaissances, développement compétences/formation scientifiques, coopération entre universitaires et avec opérateurs, initiation de la prise en compte par les politiques. L'implication de l'AFD et la souplesse du FFEM pour la conduite du projet ont été soulignés.

## Recommandations & enseignements

### SUITES DIRECTES AU PROJET :

#### COMMUNICATION ET PLAIDOYER (bailleurs)

1. Créer une « communauté » sur la problématique des cyanobactéries en Afrique.
2. Renforcer la valorisation des résultats
3. Faire une étude prospective avec une modélisation des problématiques de la qualité de l'eau (en appui au plaidoyer)
4. Proposer en Côte d'Ivoire que l'observatoire soit porté directement par la primature.

#### MONTAGE DE FUTURS PROJETS SUR CES SUJETS (porteurs et bailleurs)

5. Impliquer aussi fortement que possible les acteurs nationaux pour favoriser la pérennité des résultats du projet
6. Discuter en amont du projet entre bailleurs et partenaires locaux, du financement de la surveillance et de la protection des milieux aquatiques continentaux (prise d'engagements)
7. Prévoir la formation de scientifiques dans le projet (pour autonomisation et durabilité)
8. Prévoir une approche impliquant les populations locales (suivi participatif) sur la base de l'expérience du projet WaSAf
9. Prévoir un volet sur la lutte contre les pollutions organiques des plans d'eau concernés
10. Étudier et expérimenter les questions de gouvernance du plan d'eau à l'appui des SHS
11. Analyser l'incidence des cyanobactéries sur d'autres usages que l'eau potable
12. Des livrables « pratiques » pour les opérateurs et « pédagogiques » pour les populations

#### MONTAGE DE FUTURS PROJETS (porteurs de projet)

13. Veiller à la logique et à la sémantique de la structure du cadre logique du projet
14. Prévoir des objectifs et des indicateurs de suivi « SMART » du projet

#### MONTAGE ET PILOTAGE DE FUTURS PROJETS (bailleurs)

##### Étude de faisabilité

- 15 et 16. Veiller au caractère réaliste de la réalisation des ambitions du projet dans la durée impartie
17. Systématiser l'intégration d'un volet valorisation résultats/plaidoyer
18. Demander aux projets candidats les modalités d'optimisation du bilan carbone du projet

##### Démarrage du projet

19. Adjoindre à la convention entre le bailleur et le porteur un modèle de suivi financier
20. Systématiser une réunion approfondie de démarrage « suivi financier »

##### Conduite du projet

21. Pérenniser la pratique d'une certaine souplesse/flexibilité dans la conduite de projet

#### FACILITATION DES ÉCHANGES ENTRE PROJETS (à l'attention du FFEM)

22. Développer la capitalisation / les échanges / les partages entre projets FFEM